

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA VILLE DE LES RUES DES VIGNES

La ville octroie une aide de 400 € aux jeunes pour passer leur permis de conduire.

Elle s'adresse aux jeunes :

- âgés de 16 à 25 ans
- résidant dans la ville depuis au moins 6 mois
- ayant le code de la route depuis moins de 2 ans
- inscrits à la mission locale ou en cours d'inscription

Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

<https://www.lesruesdesvignes.fr/vie-pratique/demarches-administratives/aides-sociales>

Ville de Les Rues des Vignes :

495 rue haute

59258 - Les Rues des Vignes

<https://www.lesruesdesvignes.fr/>